

Accompagnant éducatif et social

Diplôme d'État de niveau 3 – RNCP 42423

Mise à jour le
03/07/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION



ÊTRE CAPABLE DE

- Accompagner les personnes au quotidien et prendre en compte les spécificités du public en fonction du lieu de cet accompagnement, à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire.
- Compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelle qu'en soit l'origine ou la nature.
- Prendre en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION



- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Il n'y a pas d'épreuve de sélection pour les candidats ayant trouvé un employeur.

DURÉE DE LA FORMATION



- Entre 12 et 18 mois selon les écoles et le parcours du candidat.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION



- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 567H



• BLOC 1 - 112 H

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne.

• BLOC 2 - 91 H

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.



- **BLOC 3 - 105 H**

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.

- **BLOC 4 - 147 H**

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.

- **BLOC 5 - 91 H**

Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

21h – formation AFGSU de niveau 2

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE



- L'apprenti doit effectuer un stage de 4 semaines (140 heures) auprès d'un public différent.
- Formation pratique chez l'employeur pour une durée dépendante de la date du contrat d'apprentissage.

MÉTHODES MOBILISÉES



- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

INSCRIPTION ET RENTREE



- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrées et les conditions d'accès.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



- Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation.
- Epreuve écrite + oral

POURSUITE D'ÉTUDES



- Vers les filières éducatives et sociales et sanitaires : DE TISF, DE AS, DE ME....

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Léa TUPINIER (06.77.61.49.52)

COÛT DE LA FORMATION



- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

